Commerce Court West
199, rue Bay, bureau 4100
C.P. 108
Toronto (Ontario) M5L 1E2
Tél. : 1-888-730-4623
Téléc. : 416-364-1197

SENTRY

Renseignements fiscaux (2013) sur la Fiducie des métaux précieux et des mines

Objet

La présente lettre vise à vous aider à préparer votre déclaration de revenus pour 2013 à titre de porteur de parts de fiducie de la Fiducie des métaux précieux et des mines (TSX : MMP.UN).

Porteurs de parts canadiens

Les renseignements suivants vous concernent si :

- vous êtes un résident du Canada en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*; et
- vous détenez des parts en tant qu'immobilisations.

Si tel n'est pas le cas, veuillez consulter votre conseiller fiscal concernant vos parts de la Fiducie des métaux précieux et des mines.

Parts de fiducie détenues au sein d'un REER, FERR, RPDB, REEI ou CELI

Si vous détenez vos parts de fiducie au sein d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), d'un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB), d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) ou d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), **VOUS N'AVEZ PAS DE MONTANT** à déclarer pour l'année 2013.

Parts de fiducie détenues hors d'un REER, FERR, RPDB, REEI ou CELI

Les renseignements ci-dessous vous concernent si vous détenez vos parts de la Fiducie des métaux précieux et des mines hors d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB, d'un REEI ou d'un CELI, et si vous avez reçu des distributions en 2013.

Si	Alors
Vous détenez vos parts de fiducie par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un autre intermédiaire.	Vous recevrez un feuillet T3 supplémentaire directement de votre courtier ou intermédiaire financier, **et non d'un** agent des transferts ou de la Fiducie des métaux précieux et des mines.

Chaque porteur de part recevra un feuillet T3 supplémentaire pour 2013 indiquant le montant du remboursement de capital (à la case 42) qui doit être inclus sur sa déclaration de revenus de 2013.

Commerce Court West
199, rue Bay, bureau 4100
C.P. 108
Toronto (Ontario) M5L 1E2
Tél. : 1-888-730-4623
Téléc. : 416-364-1197

SENTRY

Suite au verso

Renseignements fiscaux (2013) sur la Fiducie des métaux précieux et des mines

Calendrier des distributions

Le présent calendrier présente les distributions de 2013 aux fins de l'impôt sur le revenu.

Date de clôture des registres	Date de versement	Remboursement de capital	Distribution totale, par part ($)
31 janv. 2013	15 févr.2013	0,10 $	0,10 $
28 févr. 2013	15 mars 2013	0,10 $	0,10 $
28 mars 2013	15 avr. 2013	0,07 $	0,07 $
30 avr. 2013	15 mai 2013	0,07 $	0,07 $
31 mai 2013	14 juin 2013	0,07 $	0,07 $
28 juin 2013	15 juill. 2013	0,07 $	0,07 $
31 juill. 2013	15 août 2013	0,035 $	0,035 $
30 août 2013	13 sept. 2013	0,035 $	0,035 $
30 sept. 2013	15 oct. 2013	0,035 $	0,035 $
31 oct. 2013	15 nov. 2013	0,035 $	0,035 $
29 nov. 2013	15 déc. 2013	0,035 $	0,035 $
31 déc. 2013	15 janv.2014	0,035 $	0,035 $
		0,69 $	0,69 $
		100,00%	100,00%

Prix de base rajusté

Un remboursement de capital est un remboursement non imposable qui réduira le prix de base rajusté de vos parts.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des relations avec les investisseurs de Sentry par téléphone au 1-888-730-4623 ou par courriel à l'adresse info@sentry.ca, ou visitez notre site Web au www.sentry.ca/fr.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE CORRESPONDANCE POUR VOS DOSSIERS D'IMPÔT.